



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

*Négociation nationale 2016*

## **Les profs rejettent la proposition salariale du gouvernement et restent mobilisés**

**Montréal, le vendredi 29 janvier 2016** – À la suite des résultats obtenus lors des assemblées générales organisées au cours des dernières semaines par les syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), leurs représentantes et représentants réunis en Conseil fédératif de négociation (CFN) ont confirmé aujourd'hui le rejet de la proposition intersectorielle présentée par le Secrétariat du Conseil du trésor, le 21 décembre 2015.

Les enseignantes et enseignants ont rejeté massivement la proposition salariale, qui s'appuie sur l'entente de principe conclue entre le Front commun et le gouvernement. Cette proposition a été jugée insuffisante et inéquitable par les enseignantes et enseignants. Insuffisante parce que les augmentations salariales négociées ne leur permettent pas de rattraper le retard salarial de 4,5 % accumulé depuis 2004 et de protéger leur pouvoir d'achat dans les années à venir. De plus, la proposition salariale traite de manière inéquitable le personnel enseignant dans le dossier des relativités salariales en les privant de leur dû.

« Sous le prétexte que les enseignantes et enseignants sont trop nombreux, le Secrétariat du Conseil du trésor fait le choix de priver le personnel enseignant des commissions scolaires de 450 M\$ dans le dossier des relativités salariales. Pourtant, les travaux menés par le gouvernement démontrent que les profs ont droit à ce redressement. Les enseignantes et enseignants n'ont pas l'intention d'abandonner leurs revendications et exigent que l'ensemble des paramètres utilisés par le gouvernement dans ce dossier soit aussi appliqué aux enseignantes et enseignants » déclare Sylvain Mallette, président de la FAE.

Aussi, la proposition salariale présentée aux enseignantes et enseignants membres de la FAE lors des assemblées générales confirme leur appauvrissement et ne leur permet pas de combler la perte de leur pouvoir d'achat. Quant aux deux montants forfaitaires proposés, ils ne constituaient pas des augmentations de salaire. Enfin, malgré l'information qui circule encore, les augmentations salariales totalisent bel et bien 5,25 % sur cinq ans.

« En rejetant cette proposition salariale, le personnel enseignant des commissions scolaires envoie le message qu'il n'accepte ni l'appauvrissement, ni le traitement inéquitable qui leur est fait dans le dossier des relativités salariales. Le gouvernement ne peut faire la sourde oreille aux revendications légitimes des profs » indique M. Mallette.

## **Toujours mobilisés pour leurs conditions de travail**

Dans le but de soutenir la poursuite des travaux à la table sectorielle de négociation, le CFN a également adopté un plan de relance des actions de mobilisation. Cette relance s'appuie sur la volonté des enseignantes et enseignants de voir leur quotidien s'améliorer. Les directions d'établissement ainsi que les gestionnaires des commissions scolaires seront particulièrement visés dans la mise en place de cette relance.

« Le nouveau ministre Pierre Moreau devra s'impliquer dans la négociation de manière à permettre un règlement satisfaisant. Il peut contribuer positivement en ce sens. Les profs restent mobilisés et ne plieront pas! » conclut Sylvain Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Ses membres, répartis dans 800 établissements regroupant 375 000 élèves, sont situés à Montréal, Laval, dans les Basses-Laurentides, en Outaouais, à Granby et à Vaudreuil-Dorion.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Stéphanie Julien, conseillère au Service des communications,  
au 418 293-7492.